

# CAP SUR GISCOS

## Le mot du Maire

L'été se profile malgré un temps très mitigé et les restrictions sont enfin derrière nous sauf le masque en milieu clos.

La salle des fêtes est à nouveau disponible à la location sans restriction du nombre de convives.

Comme vous avez pu le constater, nos tables de pique-nique devant l'église ne désemplissent pas et la place reste propre. Un banc en bois à l'ombre des platanes va venir compléter l'ensemble.

Notre commune va bénéficier d'un certain nombre de subventions dont la plupart ont été octroyées par le Conseil départemental. Je profite donc de ce Cap sur Giscos pour remercier nos deux Conseillers Départementaux pour le soutien indéfectible qu'ils apportent aux petites communes rurales de leur canton.

La commune souhaite mettre en place une animation jeux en partenariat avec l'association les « Sables Blancs », n'hésitez pas à regarder en dernière page!

Les travaux de toiture sont terminés : nettoyage de la toiture de la salle des Fêtes et remplacement de la gouttière en zinc de la mairie.

Enfin, la route entre Captieux et Giscos va être réparée au niveau du Pont ainsi que la route devant la scierie. Les travaux vont démarrer début Août et vont durer au moins 15 jours voire plus. Pour cette raison, la route sera coupée et une déviation sera mise en place par Escaudes.

Fabienne Barbot

### Sommaire :

- Le mot du Maire.
- Subventions
- Formation composteur/ broyeur
- Législation sur le bruit
- Piscine hors sol
- Sinistre sécheresse
- Moustique tigre
- Des nouvelles des Associations

### HORAIRES DE LA MAIRIE

Ouverture au public:

Mardi 9h à 12h30

Jeudi 9h à 14h00

Accueil Téléphonique :

05.56.65.82.36

Mardi 9h -12h30 / 14h-18h

Jeudi 9h - 18h.

En dehors des ces heures, vous pouvez contacter Mme le Maire au 06.60.49.20.60

### COUPON RÉPONSE

Nom prénom .....

Je souhaite participer à la formation broyeur / composteur OUI  NON

Je suis intéressée par une soirée jeux une fois par mois OUI  NON

## SUBVENTIONS

Comme évoqué dans le précédent Cap sur Giscos, la commune a déposé un certain nombre de dossiers de subventions pour réaliser des investissements. Toutes ont été accordées. Nous allons donc pouvoir réaliser l'ensemble des travaux prévus au budget.

La cour d'école avec une subvention de l'état pour 35 % (la DETR) et le Conseil départemental pour 45% soit 80% du montant. Les travaux sont prévus début août pendant les vacances scolaires.

Les menuiseries de la salle des fêtes et de la Mairie, là aussi, nous avons obtenu l'ensemble des subventions demandées soit 80% des dépenses.

Enfin, l'espace de fitness extérieur et la table de ping-pong en béton ont eux aussi été subventionnés à 80% par le Conseil départemental.

Ce qui est assez exceptionnel.

En effet, cet aménagement extérieur qui concilie le sport, la santé et peut être utilisé par les communes voisines a été retenu lors de la réunion du FDAEC (Fond départemental d'Aide à l'Équipement des Communes) sur la part complémentaire qui sert à aider des projets non subventionnables par ailleurs.

Cet espace va voir le jour très prochainement sur la partie arborée située derrière le tennis. L'installation se fera en plusieurs phases. La 1ère mi-juillet puis sûrement en septembre.

Quant à la table de ping-pong, à côté du tennis, elle est opérationnelle.

Nous espérons que ces installations seront fréquentées par les jeunes (à partir de 14 ans) et par les moins jeunes, elles sont adaptées à tous les publics.

## FORMATION COMPOSTEUR / BROYEUR

Le SICTOM nous propose une matinée de formation , un samedi matin, en septembre. Pour cela, il faudrait être au moins une dizaine de personnes.

Tout d'abord une formation compostage d'environ 1h avec à la clé un composteur gratuit pour chaque participant suivie d'une formation sur l'utilisation du broyeur du SICTOM.

Il faut savoir que ce broyeur est prêté gratuitement aux particuliers qui en font la demande s'ils ont suivis la formation. On

peut le réserver et aller le chercher sur Langon.

Si vous êtes intéressé, merci de compléter le coupon-réponse et de le déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie.



## COUPON RÉPONSE

## RAPPEL LÉGISLATION SUR LE BRUIT

À quelle heure pouvez-vous faire des travaux chez vous ?

En temps normal, le Conseil national du bruit a émis un avis favorable au bricolage, jardinage lorsque vous respectez les horaires suivants pour faire vos travaux bruyants :

de 9h à 12h et de 13h30 à 19h30 en semaine

de 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi

de 10h à 12h les dimanches et jours fériés



En dehors de ces horaires, il s'agit de troubles de voisinage (tapage nocturne ou tapage diurne). Des troubles qui peuvent être punis par une amende.

## PISCINE HORS SOL OU SEMI-ENTERRÉE

Même si la piscine n'est pas enterrée ni construite à proprement parler, le propriétaire peut être tenu d'adresser une déclaration préalable de travaux à la mairie. Remplir le **formulaire Cerfa n° 13703\*06** (déclaration préalable de travaux) est obligatoire dès lors que la piscine gonflable ou en kit reste installée durant plus de trois mois dans l'année. À l'inverse, les piscines gonflables installées moins de trois mois dans l'année (en juillet et août par exemple) ne

font pas l'objet d'une autorisation particulière.

La déclaration est attendue avec les pièces justificatives indiquées dans la notice d'explication du formulaire de déclaration. Il s'agit notamment du plan de situation du terrain, de la notice décrivant le terrain et le projet, du plan de l'état actuel du terrain à aménager et du plan de composition d'ensemble coté en trois dimensions.

## SINISTRE SÈCHERESSE

Nous vous avons informé en 2020 de notre dépôt de dossier pour une reconnaissance de la commune en Catastrophe Naturelle sècheresse.

La réponse est tombée cette semaine, malheureusement notre commune n'a pas été retenue malgré le nombre de dossiers signalés.

## EXTINCTION NOCTURNE

Ca y est l'extinction a débuté cette semaine avec la suppression de deux points lumineux (aux cousins et à la mairie); elle débute à 23h jusqu'à 5h du matin. Cela fait bizarre mais les habitants de la commune vont pouvoir profiter de nos cieux étoilés pendant tout l'été. Un seul lampadaire ne peut pas être éteint celui de Carsin.

## DES MOUSTIQUES TIGRES A GISCOS ??

Malheureusement, nous avons bien des moustiques tigre à Giscos. Après 2 mois de relevés, la société Altopictus, dépêchée par l'ARS, nous a confirmé qu'au 2ème passage, ils avaient bien identifiés des œufs de moustiques tigres dans notre commune.



## COMITÉ DES FÊTES

L'Assemblée générale s'est déroulée le vendredi 18 juin à 18h30. Le bureau a été partiellement renouvelé avec la démission de la trésorière, Fabienne Barbot qui en tant que Maire ne pouvait pas rester au bureau. Elle a été remplacée par Jean-Pierre Capes .

Le nouveau bureau et les membres présents ont pris la décision, cette année encore, de ne pas faire de fête au mois d'août.

## TENNIS CLUB DE GISCOS

L'Assemblée Générale s'est déroulée le vendredi 25 juin à 20h30. Le bureau était démissionnaire en totalité. Devant le peu de membres présents, un renouvellement partiel a eu lieu. A savoir que Marie Gilbin a accepté le poste de Présidente et Fabienne Barbot est restée Trésorière. Le poste de secrétaire reste vacant.

L'AG de début janvier 2022 devra permettre le renouvellement de l'ensemble des membres du bureau sous peine de

mise en sommeil de l'association et de la fermeture du Tennis.

Le nouveau bureau a souhaité remettre en place les stages d'été, ils auront lieu du 7 au 9 juillet, du 20 au 22 juillet et du 3 au 5 août.

N'hésitez pas à contacter l'association pour vous renseigner au 06.60.49.20.60.



## SABLES BLANCS

En association avec la commune, l'association les « Sables Blancs » souhaite lancer une animation un vendredi soir par mois de 20h30 à 22h30.

Cette animation « jeux de société » permettra une rencontre intergénérationnelle puisqu'elle est ouverte à tous les habitants de la commune quelque soit leur âge.

De nombreux jeux seront proposés comme la belote, le tarot, le scrabble, rummikub, dobble mais aussi des jeux que vous ne connaissez pas encore : « le Six qui prend », « Times bomb » ou encore « codes names » . Des jeux simples, familiaux !!

Rien ne vous empêche d'arriver avec vos propres jeux !

Nous vous proposons une soirée « bonne humeur » dans la salle des fêtes.

N'hésitez pas donc à déposer le coupon réponse à la Mairie

